

CMQ-65921

EXTRAIT VÉRITABLE des minutes de la Commission municipale du Québec, séance du 6 juin 2017.

RÉSOLUTION

2017-126
ADMINISTRATION GÉNÉRALE

ENGAGEMENT D'UNE EMPLOYÉE TEMPORAIRE AU POSTE D'ADJOINTE À L'ADMINISTRATION ET RÉCEPTIONNISTE

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de la Ville de Percé ne peut administrer ses affaires faute de quorum à la suite de la démission du maire et de cinq conseillers;

CONSIDÉRANT QUE la Commission peut, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 100 de la *Loi sur la Commission municipale*, adopter toute mesure qu'elle juge nécessaire pour l'administration de la Municipalité pendant cette période;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a procédé à un concours de recrutement pour combler le poste d'agent(e) de bureau spécialisé(e) aux taxes et à la perception, devenu vacant suite à une démission;

CONSIDÉRANT QUE la Commission a autorisé (résolution numéro 2017-119) le directeur général à procéder à l'engagement de Mme Stéphanie Lortie, à ce poste, à compter du 4 juillet 2017;

CONSIDÉRANT QUE la personne occupant le poste d'adjointe à l'administration et réceptionniste, Mme Cynthia Trudel, doit suppléer à la vacance au poste d'agente de bureau spécialisée aux taxes et à la perception jusqu'à l'entrée en fonction de Mme Lortie;

CONSIDÉRANT QU'il s'avère nécessaire d'avoir recours à une employée temporaire pour remplacer Mme Trudel au poste d'adjointe à l'administration et réceptionniste;

CONSIDÉRANT QUE Mme Francine B. Béliveau a travaillé pour la Ville pendant de nombreuses années, qu'elle connaît bien les tâches à effectuer et qu'elle est disponible pour occuper ce poste.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST RÉSOLU QUE la Commission autorise le directeur général à procéder à l'engagement de Mme Francine B. Béliveau à titre d'adjointe à l'administration et réceptionniste, pour la période du 5 juin au 30 juin 2017, au salaire prévu à l'échelon 7. Les conditions de travail sont celles prévues à la convention collective de la Ville.

Cette dépense est imputée au poste budgétaire numéro 02.130.00.141 (salaire régulier – administration).

La secrétaire de la Commission,


Céline Lahaie, notaire